

L'Etoile de la Mer

« Ô vous qui flotez sur les eaux agitées de la vaste mer
... levez les yeux vers l'étoile, invoquez Marie. »

(Saint Bernard de Clairvaux)



D'une année à l'autre



AU TERME d'une année, il nous faut nous réjouir, avec grande reconnaissance, des bontés de Dieu, qui nous a accordé tant de bienfaits dans l'ordre de la nature et de la grâce : il nous a conservé la vie, il nous a préservés de mille dangers, il a pourvu à tous nos besoins, tandis qu'il n'a pas traité aussi favorablement des milliers de personnes ; et que de sacrements, d'instructions, de bons exemples, de saintes inspirations, qu'il n'a pas accordés à tant d'autres ! Merci, mon Dieu, pour tous ces bienfaits !

Il nous faut nous affliger et regretter d'avoir abusé de tant de grâces, perdu et mal employé tant d'instant, tant ménagé nos défauts, laissé sans fruits tant de moyens de salut. Mon Dieu, pardon et miséricorde !

Que me reste-t-il de l'année écoulée ? Le bien et le mal que j'ai faits, destinés à être placés dans la balance de la Justice divine, l'un dans le plateau des récompenses, l'autre dans celui des châtiments. Lequel l'emportera ? Si je continue l'année nouvelle de la même façon que l'ancienne, puis-je espérer le ciel au bout de ma course ? Est-ce en vivant de la sorte que les saints se sont sauvés ? Ô mon Dieu, je veux me convertir, venez à mon secours !

Abbé Michel Rebourgeon

N° 638 – Janvier 2019

Prix de revient : 0,60 €

Bulletin du Prieuré Saint-Maximin de Toulon

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

La grâce de Cotignac

AUCUN MANUSCRIT de l'époque ne vient authentifier les apparitions de 1519 car les archives ont été détruites pendant la révolution. Mais, pour mémoire, cette apparition de la Vierge Marie est la première en France à bénéficier de l'aval d'un pape, Léon X (1475-1521), qui l'enrichit de privilèges et d'indulgences par la bulle du 17 mars 1521. Les récits s'appuient en premier lieu sur une tradition locale cautionnée par de nombreux miracles. Citons les lignes d'un Cotignacéen dont la qualité inspire confiance : Melchior Pastour, célèbre professeur de droit canonique à l'université d'Aix, écrit dans son *Traité des bénéfices et censures ecclésiastiques* : « J'aime à me rappeler ce que, dans mon enfance en l'an 1609, j'ai entendu dire à mes parents qui l'avaient appris de témoins oculaires. Sur cette même montagne où se trouve bâtie la chapelle sacrée, par deux fois, la Mère de Dieu apparut à un homme pieux du nom de Jean de la Baume, lui enjoignant d'aller dire aux consuls de la cité de bâtir en ce lieu une chapelle en son honneur. Ce qui se fit avec tant d'ardeur si pieuse que, depuis ce temps, ce sanctuaire est devenu illustre par le culte qui y est célébré et la fréquence des miracles reçus... et par l'affluence des pèlerins venus de partout... »

On peut se demander quels événements appelaient de telles interventions du Ciel. Le contexte historique de la France de 1519 était

marqué par Martin Luther (1483-1540) qui niait les vérités fondamentales de la religion catholique ; bientôt il se séparerait bruyamment de l'Église en réfutant la doctrine des indulgences, l'autorité du pape, le célibat du prêtre, les vœux monastiques, le culte des saints – en particulier celui de la Vierge Marie –, le purgatoire et, bien entendu, la messe. Hérésie redoutable qui allait ébranler la foi des catholiques, menacer la fille aînée de l'Église et mettre, quelques années plus tard, l'Allemagne à feu et à sang. La contre-attaque vint du Ciel, dans la douceur et la tranquillité d'un matin d'été.

La présence de Jésus-Enfant, siégeant comme sur un trône dans les bras de la Sainte Vierge, rappelle que **Marie est Mère de Dieu**. En sa présence la Sainte Vierge parle, décide, ordonne, ce qui signifie que le Christ lui a remis les intérêts de l'Église avec la même confiance qui le fait, en cet instant, s'abandonner entre ses bras et reposer sur son cœur.



L'ordre qu'elle fait transmettre au clergé ne permet pas d'en douter : **Marie est Mère de l'Église.**

Le même ordre s'adresse maintenant aux consuls : **Marie est Reine de France.**

La promesse de grâces nous comble de certitude et d'allégresse : **Marie est Médiatrice et Dispensatrice des Dons célestes.**

N'est-ce pas la meilleure réponse aux prétentions infamantes de Luther ?

Considérons maintenant les membres de l'état-major qui entoure la Vierge Marie.

Saint Michel Archange, vainqueur des mensonges et des ruses du démon, chef de la milice céleste, qui affirmait à sainte Jeanne d'Arc, moins de cent ans auparavant : « Je suis Michel, le protecteur de la France. » Et la Pucelle d'affirmer à ses juges : « Entre autres choses il me disait que je vinsse au secours du roi de France. »

Sainte Catherine d'Alexandrie (190-307), protectrice des soldats, qui prépara l'enfant de Domrémy à sa mission de chef de guerre. Les artistes aiment l'orner d'une triple auréole : la blanche, parce qu'elle est vierge ; la rouge, parce qu'elle est martyre ; la verte, parce qu'elle

possède le savoir. N'a-t-elle pas converti cinquante savants que l'empereur Maximien avait réunis pour la confondre ? C'est derrière l'autel de la chapelle que Charles Martel fit construire en son honneur, à Fierbois (Touaine), que fut retrouvée l'épée du vainqueur des Maures, celle que Jehanne mania hardiment pour bouter les Anglais hors de France.

Saint Bernard (1090-1153), enfin, le « docteur Mellifluus » – le docteur au langage doux comme le miel – dont la présence dans le conseil des bois du mont Verdaille vaut la propre éloquence et qui honora tellement la Vierge Marie : « Par toutes les fibres de nos cœurs, par tous les amours de notre âme, par tous les élans de nos aspirations, vénérons Marie ; car c'est la volonté de Celui qui a voulu que nous eussions tout par elle. » (Serm. In Nativit. B.M) Il se dévoua au service de la sainte



Église, conseillant les papes et les rois, dénonçant et réfutant les erreurs. Il triompha du schisme d'Anaclet II, confondit Abélard à Cluny et prêcha la 2^e croisade à Vézelay, où il s'écriait : « Ceignez vos reins, n'abandonnez pas le Roi des Cieux ! »

Ce sont ces combattants, ces pourfendeurs d'hérésies, qui, sur ce nouveau Thabor, s'entretiennent avec la Reine du Ciel du destin de la France.

En nous montrant le remède, la Vierge Marie désigne le mal et les attaques du démon : les sociétés secrètes qui s'organisent au XVI^e siècle, le protestantisme destructeur des dogmes et de la Tradition, le péril musulman que voulut éradiquer l'abbé de Clairvaux... tous dangers qui continuent de menacer l'Église et la France aujourd'hui.

Que le pèlerin qui gravit le chemin du sanctuaire se souvienne de prier pour la France.

Élise Humbert, *Cotignac et la mission divine de la France*, p. 21-24.

Saint Bernard écrivain (Philippe Quantin)

La dévotion à Notre-Dame de Grâces au XVI^e siècle

ON A PEINE à se représenter l'enthousiasme suscité en Provence par l'apparition du mont Verdaille. Les pèlerins racontaient au loin les merveilles qui s'y opéraient. Peu à peu, Notre Dame acquit comme un droit de cité, notamment à Cotignac où elle avait sa place dans tous les foyers. Elle présidait aux actes les plus importants de la vie. Les minutiers des vieux notaires nous conservent tels actes où la Vierge est invoquée à l'approche des derniers jours : « *Je recommande mon âme et mon corps, y lit-on, à Notre Seigneur Jésus-Christ et à la glorieuse Marie des Grâces...* » Ailleurs, on ajoute : « *... et pour la plus grande gloire de Notre-Dame des Grâces à laquelle je recommande mon âme, je laisse...* », suivent les legs pieux.

La grande fête du sanctuaire se célébrait le 8 septembre. Elle était suivie, le lendemain, du « cantar » ou chant de Jean de la Saque, véritable réjouissance populaire, où toute la population reprenait le chemin de la montagne à la suite du clergé et des consuls pour remercier la Vierge et Jean son messager. Les

« saumes » ou cantiques qui racontaient le fait du 10 août ne nous sont pas parvenus et c'est dommage. Dommage aussi l'abolition de cette fête extra-liturgique qu'on avait voulue grandiose. En 1584, les consuls sollicitaient Jean de Pontevès, seigneur de Cotignac, d'autoriser un « romérage » en l'honneur de Notre Dame et la nomination d'un capitaine pour « dresser une compagnie des gens du présent lieu » faisant « bravade » et simulant la petite guerre.

Notre Dame ne resta pas indifférente à la dévotion de ses Provençaux. En 1536, l'empereur d'Autriche, en démêlés avec François I^{er}, avait jeté à travers la Provence une armée considérable. Confiant en la Vierge des Grâces, Jean de Pontevès, vers qui se tournaient tous les regards, lève une petite armée et court au-devant de l'ennemi pour l'affamer. Dans toutes ses terres, il ordonne de couper les blés, d'incendier les fourrages et les greniers et de laisser couler le vin et l'huile. Charles-Quint, surpris d'une pareille tactique et sans vivres, arrive épuisé à Marseille où il est battu.

Trois ans plus tard, à l'occasion de son mariage avec Marguerite de Brancas, le jeune capitaine venait déposer ses lauriers aux pieds de la protectrice de la Provence. Il recevait en même temps les hommages de ses concitoyens.

Pontevès eut encore à lutter contre « ceux de la religion prétendue réformée ». Il se signala autant par son ardeur au combat que par son attachement à la foi catholique, même quand Charles IX, dans un but d'apaisement, aura fait des concessions aux dissidents et élevé en comté sa terre de Carcès. Toujours, contre les habitudes courantes, il empêchera les effusions de sang ; il ne craindra pas non plus de résister au gouverneur de Provence, Albert de Gondi, qui voudra faire exécuter l'édit de pacification d'Henri III. Les luttes qui s'élevèrent entre Carcistes et Razats sont demeurées fameuses ; mais jamais le comte ne permettra aux huguenots de s'installer dans le pays.

Louis Blond, *Notre-Dame de Grâces*, p. 13 à 15

Horaires habituels des messes

Prieuré Saint-Maximin
2221 av. de la Résistance
83000 Toulon

Téléphone 04 94 46 03 16

Semaine (en principe) :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi : 18h30 (sauf 1^{er} vendredi du mois)
- samedi : 7h45 (sauf 1^{er} du mois)

Église Sainte-Philomène

125 bd Grignan, 83000 Toulon

Téléphone 04 94 46 03 16

Dimanches et fêtes : 9h30 et 18h30

sauf : Noël, Pâques, Pentecôte, Assomption et deuxième dimanche de juin (se renseigner)

Semaine :

- jeudi : 18h30
- 1^{ers} vendredi et samedi du mois : 18h30

Cours Saint-Dominique, Saint-Pré,
83170 La Celle

Téléphone 04 94 69 12 24

Dimanches et fêtes : 11 heures

Semaine :

- lundi : 7h30
- mardi et jeudi : 7h15
- mercredi et vendredi : 9h05
- samedi : 8 heures
- vacances scolaires : 8 heures (se renseigner)

Conférences et réunions

- **Conférence**, par M. l'abbé Rebourgeon: le **vendredi 11 janvier**, à 19 h 20, au Prieuré (après la messe). Sujet: **Doctrines sociale et politique** (Encyclique *Quadragesimo Anno*).
- **Catéchisme pour adultes**, par M. l'abbé Rebourgeon: le **lundi 14 janvier**, à 20 h 30, à Saint-Pré.
- **Catéchisme pour adultes**, par M. l'abbé Rebourgeon: le **vendredi 18 janvier**, de 14 h 50 à 16 heures, à Saint-Pré.
- **Cours du soir**, avec M. l'abbé Serres-Ponthieu: le **vendredi 11 janvier**, à 20 h 30, chez M. et M^{me} Charbonnier. Sujet: *Les passions*.
- **Réunion du Cercle d'études**, avec M. l'abbé Serres-Ponthieu: le **samedi 12 janvier**, à 19 h 30. Sujet: *Les passions*.

Annonces diverses

- M. l'Abbé Serres-Ponthieu s'absentera du **26 décembre au 5 janvier** pour un séjour en famille et pour faire sa retraite spirituelle.
- **Dimanche 20 janvier : assemblée générale de l'association Sainte-Philomène** au Prieuré, à 11 h 30.
- **Vendredi 25 janvier : conférence de Marion Sigaut au domaine de Gairoird**, à Cuers, à **20 h 30**, suivie de la galette des Rois ! La conférence a pour titre: « **Plan mondialiste de destruction de l'enfance et de la famille** ».
- **Samedi 9 février : Acies et fête du Praesidium** Notre-Dame de Consolation à Saint-Pré.
- Le **jeudi 14 février**, les prêtres du doyenné seront en **récollection** au prieuré de Toulon.
- M. l'Abbé Rebourgeon s'absentera du **25 février au 1^{er} mars** pour suivre la session de théologie à l'école Saint-Michel à Montierchaume.
- **Pèlerinage national à Cotignac** le **dimanche 10 mars** prochain !
- Les **30 et 31 mars**, aura lieu le **pèlerinage des jeunes**, de Cotignac (monastère de Saint Joseph) à la grotte de la Sainte-Baume.

Messieurs les abbés

Michel Rebourgeon et Laurent Serres-Ponthieu,

ainsi que Sœur Marie-Lucie,

vous présentent tous leurs meilleurs vœux de bonne et sainte année 2019
et vous assurent de la fidélité dans la prière à toutes vos intentions,
tout au long de l'année nouvelle.

Chronique

- ✚ M^{me} Agathe Saint-Blancard a rendu son âme à Dieu le 23 novembre. Sa messe d'obsèques à l'église Sainte-Philomène était le 28 novembre et elle fut inhumée au cimetière de l'Isle-en-Dodon, dans la région de Toulouse, auprès de son mari.

Requiescat in pace!

Conférence de M. Jean-Jacques Lecomte sur l'Amérique française, le 14 décembre au Prieuré.



- ▲ Chants de Noël par le **Groupe des jeunes de Sainte-Philomène** à la maison de retraite Jeanne-Marguerite, à Toulon, le 16 décembre.

Saint Clair, le 1^{er} janvier, vers 682

NÉ DANS UN VILLAGE¹ au sud de Vienne, saint Clair devint vite orphelin de père. Sa mère l'emmenait souvent prier ou participer aux offices religieux dans différents sanctuaires.

Saint Adon rapporte dans ses « Chroniques » que quittant par voie fluviale le monastère Saint-Ferréol sur la rive droite du Rhône (où étaient conservées les re-



Statue de Saint Clair sur le fronton de l'église de Caluire.

liques de saint Ferréol et de saint Julien de Brive, officier et soldat impériaux martyrs au troisième siècle), Clair et sa mère et tout l'équipage sont menacés de sombrer entre les houles du Rhône, le petit Clair se tourne vers l'église Saint-Ferréol et s'exclame : « Ô Dieu pour le Nom duquel le bienheureux Ferréol a souffert la mort, secourez-nous, nous périssons ! » Aussitôt le fleuve s'apaisa et l'embarcation fut poussée au rivage. Sa mère comprit qu'elle devait le laisser à l'éducation de ce monastère, et elle reprit voile pour Vienne où elle entra en religion au monastère pour veuves de Sainte-Blandine.

La sainteté de Clair fut remarquée par saint Clarent, évêque de Vienne vers 649, qui le retira du monastère St-Ferréol, pour diriger le monastère Sainte-Blandine à Vienne, et, peu après, le nomma abbé du monastère de Saint-Marcel à Vienne.

L'auteur, presque contemporain de ces actes, rapporte les miracles opérés par saint

Clair : guérison de malades (par exemple la supérieure, malade, de Sainte-Blandine, un cénobite atteint de cruelle colique, un homme couvert d'ulcères qui guérit en s'approchant du ruisseau vers lequel le saint avait commandé de le conduire), il chassa le démon d'une servante du dehors du monastère en mettant ses doigts dans sa bouche ; il fit pousser, après une nuit de prières, de nouveaux raisins à une vigne d'un monastère ravagée par la grêle ; il contraignit le Rhône de lui rendre un religieux en passe d'être emporté par un trop gros poisson qu'il pêchait à proximité du saint : le religieux sortit sain et sauf avec le poisson qui nourrit toute la communauté.

Il fut averti de la proximité de son trépas ; devenu très vite malade, Clair rassemble ses cénobites et prophétise le ravage des infidèles au temps du septième futur évêque de Vienne, ce qui se réalisera en 725 par l'expédition d'Anbasa et de ses Sarrasins qui, après avoir pris Carcassonne, Nîmes et Arles, ravagent Vienne avant de piller Autun, et d'être battus devant Sens par les troupes de saint Ebbon, évêque de Sens.

Saint Clair se fit porter à l'église du monastère Saint-Marcel, se coucha sur un cilice et se mit en prières. L'hagiographe ajoute que saint Clair eut l'apparition d'une assemblée céleste de laquelle ressortaient saint Marcel et sainte Blandine, laquelle lui annonça, trois jours avant, son décès sur les cinq heures. Il décéda le premier janvier vers l'an 682, environné d'une odeur merveilleuse.

Son corps fut déposé selon son vœu dans l'église Sainte-Blandine ; devant le cortège, un paralytique fut guéri. D'autres miracles eurent lieu à son tombeau. Plus tard, les reliques de saint Clair seront transférées dans l'église Saint-Pierre de Vienne. Les troupes calvinistes de François de Beaumont², baron des Adrets, profanèrent les reliques de saint Clair en avril 1562.

Saint Clair est célébré dans les diocèses de Grenoble, Valence, Annecy et Tarentaise au 2 ou au 15 janvier.

Saint Clair, en raison de son nom, est invoqué par les couturières et les tailleurs pour protéger leur vue. Les couturières de Sisteron, de Riez, de Ceyreste, les « Masco », revendeurs de vieux habits « pedassa » de Marseille à Allauch, assistaient à une messe en son honneur. La confrérie de Saint-Clair rassemblait les tailleurs de Marseille.

Saint Clair protège de la foudre à Ceyreste. En 1937, la foudre tombe dans la chambre de M. le Curé, brûla son traversin, brise l'installation électrique, mais, arrêtée par saint Clair, ne fit pas plus de mal. En 1938, après 40 ans, on rechanta à Ceyreste, comme à Lurs, son cantique :

« Que taiuso e corduraire.

Que t'an per patron bény ».

Lurs possède une relique du saint et le vénère à la chapelle Notre-Dame-des-Anges (où la Vierge est apparue en 1660).



Chapelle Notre-Dame-des-Anges, Lurs.

Saint-Clair est le patron des cités de Bormes-les-Mimosas et du Castellet. Salernes et Le Lavandou ont un quartier Saint-Clair.

Son culte a été confirmé en 1907.

Abbé Laurent Serres-Ponthieu

¹ Saint-Clair-du-Rhône.

² Il se réconciliera avec l'Église catholique en 1564.